



COMPTE RENDU D'AUDIENCE

MATIERE: PÉNALE

FORMATION: 1ÈRE CHAMBRE CORRECTIONNELLE FD (COMPARUTION IMMÉDIATE)

DATE ET HEURE: 09 AVRIL 2026 16:00

SALLE: GRANDE SALLE D'AUDIENCE

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		PARTIES CIVILES	MIS EN CAUSE	INTERVENANT(S)		
AFFAIRES ANCIENNES						
1.	TPI-DAS/RG/2026/0480 TPI-DAS/RP/2026/0320	MINISTERE PUBLIC	----- BOCO Clément	<i>Non spécifié</i> BOCO Philippe	Coups et blessures volontaires	Renvoi : 16 avril 2026 pour Renvoi - Date du 16-04-2026 1ère chambre correctionnelle FD (Comparution immédiate) Motif : Le tribunal, Par décision ADD, Ordonne la mise en liberté provisoire du prévenu BOCO Clément ; Renvoie la cause au 16 avril 2026 pour convoquer la victime.

Stat :	Dossiers au rôle : 1	Affaires en délibéré : 0	Affaires anciennes : 1	Affaires nouvelles : 0		
--------	----------------------	--------------------------	------------------------	------------------------	--	--

Fait à Dassa-Zoumè, le 09 avril 2026
GOUNDETE Winnock Denis
Procureur de la republique